

LA VOIX DU GROUPE

N° 88 - septembre - 2024

Le mot du président



Les retraités, ces citoyens malmenés par les pouvoirs publics...

La période dans laquelle nous vivons est pleine d'incertitudes, tant au plan national (recomposition de l'Assemblée Nationale et ses effets), qu'au plan international (crise ukrainienne qui perdure, crise au Moyen-Orient, élections américaines). Dans ce contexte, il demeure plus que jamais indispensable de faire entendre notre voix. Voici les revendications décrites dans la motion adoptée lors de l'Assemblée Générale de l'ANR des 28 et 29 mai 2024.

Le niveau **d'implication des retraités** au service des autres doit être reconnu. **La discrimination par l'âge n'a pas sa place. Leur représentation et leur participation** très insuffisantes dans les structures sociales représentatives doivent devenir incontournables. Les retraités doivent participer à la gouvernance des régimes de retraites.

Les retraités de l'ANR déplorent la **régression de leur pouvoir d'achat**.

Les retraités de l'ANR regrettent que la loi sur le grand âge autonomie soit remplacée par le projet de loi « bâtir le bien vieillir » bien moins ambitieux et bien plus restrictif.

En conséquence, les retraités de l'ANR :

- Considèrent que la loi promulguée en mars 2024 « bâtir la société du bien vieillir » ne traite pas suffisamment des problèmes du vieillissement de la population et de la perte d'autonomie. Ils resteront vigilants sur la mise en place du Service Public Départemental de l'Autonomie.
 - Exigent la protection de la dignité des résidents des EHPAD et la mise en place d'un contrôle rigoureux, anonyme et aléatoire de ces établissements.
 - Veulent bénéficier des mêmes droits que les actifs en déduisant de leur revenu imposable les cotisations restant à leur charge au titre de leur complémentaire santé ou en obtenant un crédit d'impôt.
 - Demandent le rétablissement de la $\frac{1}{2}$ part des veuves (veufs) ayant élevé au moins 1 enfant, supprimée par la loi Fillon de 2009 appliquée en 2014.
 - Demandent :
- * Que la revalorisation des retraites soit calculée sur la variation de l'indice de novembre de l'année précédente à octobre de l'année en cours avec application au 1^{er} janvier de l'année suivante.

* La fin des artifices destinés à minimiser la revalorisation de leur retraite (reports de date de revalorisation, augmentation différente suivant le montant de la retraite, non prise en compte du Revenu Fiscal de Référence).

- Demandent que le conjoint survivant puisse bénéficier de la pension de réversion, sans limite d'âge, sans condition de ressources, que son montant soit égal à 60% de la pension du conjoint décédé, au prorata des années de mariage en cas de pluralité de conjoints.
 - Appuient vigoureusement la demande de suppression de la cotisation d'assurance maladie de 1% pour les retraites complémentaires du régime général.
 - Demandent le rétablissement du bénéfice des chèques vacances pour les retraités de la fonction publique d'état.
 - Demandent que des mesures nécessaires soient mises en place pour faire disparaître les déserts médicaux.
 - Demandent de renforcer les moyens pour remettre de l'humain dans les relations avec les services publics.
- Notre association est mobilisée afin de sensibiliser les élus pour que les retraités soient acteurs, entendus, et respectés dans les débats qui les concernent.

Bien chaleureusement,

Gérard Bisiou

Sommaire

Page 1

Le mot du président Gérard Bisiou

Page 2

**Après midi récréatives
Sortie pédestre Marais Vernier
Séjour ANCV la Bussière**

Page 3

**Sortie Hortillonages Amiens
Mme Couchaux notre centenaire**

Page 4

**Défense Solidarité
Nos décès
Intercalaire 1
Commission Loisirs
Sortie le Puy du Fou**

Intercalaire 2

Bulletin d'inscription

Après-midis récréatives à Sotteville Les Rouen Le 10 Juin 2024

Lundi 10 Juin 2024, nous nous sommes retrouvés à 5 au Siège Social de ANR76 à Sotteville-les-Rouen.

Au menu, une partie de scrabble à 3 et triomino à 2

Comme de coutume nous avons partagé en fin d'après-midi un gâteau et un verre de cidre ou d'eau.

La participation est gratuite. Les prochaines dates programmées sont les suivantes:

lundi 09 septembre 2024

lundi 14 octobre 2024

lundi 18 novembre 2024

lundi 9 décembre 2024

Le lieu : Maison des Associations 465 rue de Paris Sotteville les Rouen de 14h à 17h.

Vous pouvez vous inscrire par courriel sur la boîte

anr76@wanadoo.fr

ou contacter Gérard Bisiou au 06 82 66 83 48.

Les possibilités de jeux sont variées et adaptées aux désirs des participants.

A bientôt.



Christian Brachet

Sortie pédestre au Marais Vernier Le 4 juin 2024



Température douce, peu de vent, ciel clément.

11 marcheurs sous des nuages pommelés alternant avec de belles éclaircies quittent le village de BOUQUELON.

On chemine très vite dans des bois verts et fleuris pour rejoindre la route des chaumières, bordée de longères, de marécages, de moutons, chevaux et vaches, tous remarquables. Ici la nature, le frais et l'authentique prédominent.

Une longue côte et c'est enfin l'heure du pique-nique.

Nous repartons rassasiés, repus de nombreux gâteaux maison.

Une petite route, la forêt silencieuse et calme, des chemins un peu boueux mais charmants, les herbes et les fleurs des champs, et nous retrouvons le parking où patientent nos voitures.



Un dernier bout de gâteau pour quelques gourmands, et nous prenons la route du retour, des souvenirs joyeux plein la tête...

Pascale Marais

Séjour ANCV Domaine du Poitou à la Bussière dans la Vienne Du 15 au 22 Juin 2024



Rendez-vous à 9H30 Place du Boulingrin à Rouen. Le temps de charger les valises, de saluer Olivier notre chauffeur déjà rencontré lors d'un séjour précédent et nous partons, 21 adhérents de l'ANR76 vers Evreux pour prendre 3 adhérentes de l'ANR27.

Bienvenue à elles et nous repartons pour un voyage sans histoire jusqu'à l'aire de la Dentelle d'Alençon. L'heure de la pause repas était déjà arrivée. Beaucoup de monde, 24h du Mans oblige et nous nous restaurons.

Vers 16h30, nous atteignons notre point d'arrivée. Le ton du séjour est donné, calme et convivialité... Nous attendons donc la fin de la partie de pétanque et nous réceptionnons les clefs de nos habitations. En dur ou en mobil homes, le confort est au rendez-vous.

Au programme de ce séjour, visites, animations, randonnées, piscine...

Ancienne abbaye bénédictine de St Savin, classé un des plus beaux village de France : Angles sur Anglin, Poitiers, Cité médiévale de Chauvigny et visite de la ferme chevrière du Maras.

Nos journées et soirées furent bien occupées : Karaoké, diaporama sur la Vienne et ses atouts touristiques, théâtre, pétanque, soirées musicales et ludiques, jeux de société, soirée football et randonnées organisées ou « sauvages » sur faux plats...

Que de beaux et bons souvenirs placés sous le thème de la fraternité et l'empathie. Même la guide qui nous a accompagné lors des visites l'a remarqué et souligné.

Déjà la fin du séjour et sous une pluie normande, nous prenons le chemin du retour, la mémoire remplie de souvenirs joyeux (repas, soirée, rencontres) ou contrariants (pluie, inondations, médicaux) mais impatients de connaître la prochaine destination proposée par la commission des loisirs. Merci à Joëlle, Eliane, Bernadette et Pierre pour ce séjour. Malgré nos tentatives pour la connaître nous n'en savons rien mais espérons que l'année prochaine vous vous joindrez à nous.

Christian Brachet

Sorties Amiens 23 mai

Après à peine 1h30 de train, nous posons joyeusement les pieds à la gare d'Amiens, avec bonheur car il fait un temps printanier, soleil et douceur pour nous accompagner en ce jeudi 23 mai.

Rémi, notre guide « à bicyclette » nous conduit vers la Cathédrale, notre première pause. Cette visite est envoûtante, avec Carole, une guide extrêmement attachante, captivante. Nous la suivons avec un réel plaisir, nous faisant admirer et reconnaître des milliers de statues. Dans son reliquaire, la Cathédrale détient la tête de St Jean Baptiste, décapité sur ordre du Roi Hérode, et remise, sur un plateau, à sa fille Salomé. Nous n'en avons vu qu'une reproduction picturale. Quelles sublimes richesses possède cette Cathédrale, l'une des plus grandioses de France !

Nous nous dirigeons ensuite à travers les rues d'Amiens, admirant au passage les magnifiques bâtiments que recèle cette ville, la rendant agréable à vivre, et nous menant vers la superbe architecture du Musée de Picardie qui renferme de multiples œuvres somptueuses. Nous n'avons pu en admirer qu'une faible partie, le temps nous manquant, hélas !

Puis ce fut le déjeuner à l'Hôtel « le Petit Poucet » où nous avons pu déguster la célèbre Ficelle Picarde.

Après ce délicieux repas, nous reprîmes la route, avec Rémi, à travers les petites rues piétonnes, vers la « Petite Venise du Nord », afin de parfaire et terminer en beauté notre sortie. Mais pas avant d'avoir fait une brève halte gourmande, pour déguster les fameux « Macarons d'Amiens » !!



En barque, sur les nombreux canaux des Hortillonnages, nous avons apprécié le grand calme de cette promenade sur l'eau, loin du bruit de la ville, accompagnés, seulement, par le chant des nombreux oiseaux des marais : canards, oies sauvages, foulques, bécassines, suivis de leurs petits, aigrettes, et bien d'autres.

Cette journée se termine hélas, et nous nous dirigeons, presque à contre-cœur, vers la gare et retour à Rouen !

Ce fut une mémorable et sublime journée.

Eliane Guilmard

Avoir 100 ans et le vivre bien .

Gérard Bisio, notre Président et moi-même, nous sommes rendus le mardi 30 juillet au domicile de Mme Couchaux pour fêter, avec quelques jours de retard, ses 100 ans.

Très souriante, Mme Couchaux nous reçoit avec une grande aisance, une grande autonomie et s'intéressant à tout.

Alors que je lui demande le secret de cette belle longévité, voici sa réponse :

« une vie saine et quelques bobos ... ».

Mme Couchaux est ce qu'on appelle « une associée », car après une longue carrière dans le privé au Havre, c'est à l'âge de la retraite en 1987 qu'elle s'installe à Rouen où réside son fils. Le hasard fait qu'une de ses voisines, ancienne receveuse de La Poste et adhérente à l'ANR l'invite à rejoindre notre Association, Mme Couchaux aime les voyages : « affaire conclue !! ».

Mais Mme Couchaux aime aussi beaucoup les chocolats !! c'est donc au nom de tous les adhérents de l'ANR que nous lui remettons, au cours de ce moment très convivial, un coffret de ces douceurs pour lui témoigner toute notre amitié.

Vers 17h nous nous retirons en lui souhaitant de profiter encore longtemps de cette belle vitalité et lui promettons de la rencontrer à chaque anniversaire.

Félicitations à notre nouvelle centenaire !

Mireille Baroux



Correspondants Sociaux

Secteurs	Bénévoles	Téléphone
Rouen Droite	Mireille Baroux	02 35 71 40 85 06 74 92 20 65
Rouen Gauche	Annie Scolan	06 84 19 17 70
Forges Gournay Neufchatel	Ghislaine Monnier	06 14 60 22 45
Dieppe Le Tréport	Jeanne Marie Chambray	06 30 80 51 64
Yvetot Bolbec Fécamp Le Havre	Secteurs à pourvoir Contacter Mireille	02 35 71 40 85

Nous manquons de bénévoles, vos candidatures sont les bienvenues !.

Mireille Baroux

Défense des retraités et solidarité.

Pouvoir d'achat :

Les résultats de juin, donnés par l'INSEE, nous indiquent une inflation annuelle de 2,2 %. Des résultats commentés par l'INSEE : « Ralentissement des prix de l'alimentation », « Ralentissement des prix de l'énergie ». Sauf qu'en juillet on note pour le gaz : + 11,7 % sur un an, et pour l'électricité : + 19,4 %. Bref, entre le constat de l'INSEE et celui des consommateurs, il y a comme un défaut. Et pour compléter le tableau, alors que l'on sait que l'inflation affecte les plus modestes, le gouvernement vient de décider d'abaisser en août le taux de rendement du livret d'épargne populaire qui est passé de 5 % à 4 %.

Mais il a renoncé au projet d'augmentation de l'électricité au 1^{er} août.

Consultations médicales : tarifs en hausse.

A partir de décembre, la consultation chez un généraliste passera à 30€ ; augmentations également chez les spécialistes, exemples : neurologues, de 51,70€ elle passe à 55€ en décembre et 57€ en juillet 2025, dermatologues pour un dépistage de mélanome : de 47,50€ elle passe à 54€ en décembre, puis 60€ en juillet 2025.

Avec les conséquences que l'on connaît sur l'évolution des coûts des complémentaires santé.

Grand âge et autonomie.

Les dispositions visant à répondre aux besoins du grand âge sont toujours en salle d'attente et il y a urgence.

Nous avons appris dernièrement que 42 personnes âgées accueillies dans un EHPAD de l'Isère risquaient l'expulsion : en cause, la liquidation judiciaire de l'établissement. Et il n'y pas de place pour les accueillir dans d'autres établissements : une honte !

Comité départemental de la citoyenneté et de l'autonomie :

Dans sa séance du 17 juin le CDCA s'est prononcé sur les rapports d'activité 2023 de la Direction de l'autonomie, de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA).

- Direction de l'autonomie : le CDCA apprécie les actions qui ont été menées en 2023, en particulier les actions de prévention, d'aide aux aidants, d'aide aux EHPAD et résidences autonomie. Le CDCA émet un avis favorable et met l'accent sur l'extrême urgence de donner les moyens de fonctionnement aux EHPAD, tant dans le domaine financier que dans celui de l'emploi.

- MDPH : Une première lecture du rapport de l'activité de la MDPH suscite des inquiétudes en écho des difficultés rencontrées par les demandeurs. Les retards constatés ont plusieurs causes : l'utilisation de 3 logiciels différents pour aboutir à une décision et un nombre important de personnel nouvellement recruté dont la formation est à assurer.

Toutefois, le CDCA apprécie la démarche engagée auprès de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) qui devrait apporter des améliorations d'ici la fin 2024 et espère une amélioration du travail collaboratif avec l'Education nationale.



Le CDCA émet un avis favorable en formulant le souhait que les moyens en personnels soient en adéquation avec la charge des services et que l'outil informatique permette une simplification dans le traitement des dossiers.

-CFPPA : Le CDCA constate, avec satisfaction, une intensification des actions.

La prévention des chutes et l'activité physique ont notamment mobilisé de nombreux porteurs de projets. Par ailleurs, le soutien aux aidants se renforce et permet d'envisager 2024 avec un peu plus de confiance.

Le CDCA salue la dynamique 2023 et émet un avis favorable en soulignant la nécessité de réduire l'écart entre le niveau des besoins et le volume des financements reçus.

-Les groupes de travail du CDCA :

L'ANR, avec ses représentants est actuellement engagée dans les groupes de travail « Accueil familial » et « La citoyenneté en EHPAD »

Assurances « Accidents de la vie »

Les contrats d'assurances « accidents de la vie » sont aujourd'hui épinglez par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR). Cet organisme de supervision de la banque et de l'assurance qui a analysé 18000 réclamations, critique le manque de clarté des contrats. Les accidents de la vie sont la 4^{ème} cause de mortalité en France, il est indispensable que l'information transmise aux assurés sur le fonctionnement du contrat soit précise et claire quant à l'existence d'exclusions importantes de couverture de certains sinistres, aux conditions restrictives de mise en jeu des garanties et à l'effet de l'âge de l'assuré sur les prestations versées.

Jean Michel Sagnier

Nos peines

Nous avons appris le décès de :

Mme LEVASSEUR Marie-Madeleine	Rouen
Mme PLANAGE Marie-Thérèse	Val de Scie
Mme RENOUT Annick	Sotteville
Mme RICARDIE Michèle	Canteleu

Nous adressons nos sincères condoléances à leurs familles.

Les avis de décès paraissent dès que nous avons l'information